

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 2 septembre 2014, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Louise Sénécal et Nancy Lessard, Messieurs les Conseillers, Xavier Bouhy, Marco Poulin, Gino Vachon et Jérôme Bélanger, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

164-2014

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que l'ordre du jour de
la présente session soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉ

165-2014

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le procès-verbal de la
séance régulière du 4 août 2014 soit adopté
tel que présenté avec l'ajout suivant à la
résolution numéro 151-2014 :

« à faire l'achat du gravier, 0-1/4 ou 0-1/2, pour l'hiver 2014-2015 à la Ferme Écoloveau.

ADOPTÉ

166-2014

DEMANDE D'UN DROIT DE PASSAGE - RANDONNÉE EN QUAD

ATTENDU la demande d'un droit de passage en Quad pour une journée sur notre territoire, samedi le 11 octobre 2014.

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de donner un droit de
passage spécial au Club des Aventuriers Tout
Terrain de Beauce pour circuler une journée
dans le secteur du Lac Fortin, Rue
Principale et le Rang 3 Sud jusqu'au Lac Aux
Cygnes, samedi le 11 octobre 2014.

AODPTÉ

167-2014

COMMANDITE - SOIRÉE DES SOMMETS

Proposé par Madame Louise Sénécal,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la Municipalité de
Saint-Victor participera pour un montant de
100,00 \$ en guise de participation
financière à la soirée des Sommets du CLD
Robert-Cliche, le 22 octobre 2014.

ADOPTÉ

168-2014

DEMANDE CLUB LES AVENTURIERS DE SAINT-VICTOR

ATTENDU la demande du Club les Aventuriers
de Saint-Victor pour avoir les tuyaux et
«calvettes» qui sont inutiles et entreposés
sur le terrain de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de faire un don des
tuyaux et «calvettes» qui sont inutiles et
entreposés sur le terrain de la
Municipalité.

ADOPTÉ

169-2014

REMERCIEMENT À MADAME KATHY VALLERAND

ATTENDU la lettre de démission de Madame
Kathy Vallerand comme Premières Répondantes
de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la Municipalité de
Saint-Victor remercie Madame Kathy Vallerand
pour ses bons services depuis plusieurs
années auprès des contribuables de Saint-
Victor.

ADOPTÉ

170-2014

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - SUZIE ROY,
LUC POULIN ET PIERRE POULIN**

ATTENDU la demande de dérogation mineure de Madame Suzie Roy et Messieurs Pierre et Luc Poulin au 96 Rue du Cap.

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'après recommandation des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme, que le Conseil Municipal accepte la dérogation mineure de Madame Suzie Roy et Messieurs Pierre et Luc Poulin au 96 rue du Cap à Saint-Victor, pour l'agrandissement du chalet d'un empiètement minime soit en hauteur de la bande riveraine la norme exigée 10.0 mètres. La dérogation demandée est de 0.7 à 0.3 mètre soit un écart de 0,5 %.

ADOPTÉ

171-2014

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - LA VICTOROISE

ATTENDU la demande d'aide financière pour donner une visibilité.

Proposé par Madame Louise Sénécal,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de participer à la demande de la Victoroise pour un montant de 200,00 \$ pour l'organisation de leur activité « Concours de la meilleure tarte aux pommes la Victoroise ».

ADOPTÉ

172-2014

**DEMANDE AU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
- PROLONGATION DES MISES À JOUR RÈGLEMENT
D'URBANISME POUR ÊTRE CONFORME AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT DE LA M.R.C. ROBERT-CLICHE**

ATTENDU que le schéma révisé de la M.R.C. est entré en vigueur le 9 février 2014.

ATTENDU qu'en vertu de l'article 58 de la LAU, les municipalités disposent de deux (2) ans à partir de l'entrée en vigueur du schéma révisé pour adopter tout règlement de concordance.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor ne pourra terminer le processus de concordance dans les délais prescrits par LAU.

ATTENDU que cette situation a été causée parce que la Municipalité avait du rattrapage à faire et des mises à jour à effectuer et que de plus son Urbaniste a eu un accident et qu'il a été en convalescence plusieurs mois.

ATTENDU que la Municipalité profite de l'occasion pour procéder à une refonte complète de sa réglementation.

ATTENDU que la M.R.C. Robert-Cliche depuis quelques années, effectue plusieurs modifications à son schéma révisé afin qu'il soit à jour et qu'il réponde adéquatement aux besoins de ses municipalités.

ATTENDU que des changements administratifs ont contribué à retarder la procédure dans la Municipalité (changement de conseil).

ATTENDU que la Municipalité peut demander en vertu de l'article 239 de la LAU, une prolongation de délai pour la concordance au SADR.

ATTENDU que la M.R.C. peut demander également une prolongation visée notamment par les amendements au SADR effectués depuis son entrée en vigueur.

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande au Ministre des Affaires Municipales des Régions et de

l'Occupation du Territoire d'accorder une prolongation de délais de 12 mois à la Municipalité de Saint-Victor pour adopter des règlements de concordance aux différents règlements de planification du territoire de la M.R.C.

ADOPTÉ

173-2014

DEMANDE DE SOUMISSION - SEL À DÉGLAÇAGE

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour la fourniture de sel à déglacage, pour la Municipalité de Saint-Victor, pour la saison hivernale 2014 - 2015.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **SEL À DÉGLAÇAGE** au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 11 heure, le 29 septembre 2014, pour être ouvertes le même jour. Le Conseil Municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

174-2014

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2014 - SERVICE LOISIRS ET TOURISME DE SAINT-VICTOR

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder une subvention au Service Loisirs et Tourisme pour un montant de 8 624,00 \$, en guise de participation financière pour l'année 2014.

ADOPTÉ

175-2014

ADOPTION PLAN D'ACTION MADA 2015-2019

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le plan d'action pour l'année 2015 à 2019 selon les modifications que Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire, vous a fait parvenir.

ADOPTÉ

176-2014

**ENGAGEMENT DE MADAME KATHLEEN VEILLEUX -
COORDONNATRICE EN SPORTS, LOISIRS ET AGENTE
CULTURELLE**

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Madame Kathleen Veilleux soit engagée par la Municipalité de Saint-Victor comme coordonnatrice sport, loisirs et agente culturelle. Les conditions salariales seront établies par un contrat de travail.

ADOPTÉ

177-2014

SOUSSION POUR VENTE DE LA PÉPINE JCB 2002

Ont soumissionnés :

Entreprise M.B. 2014 Inc. :	15 100 \$
Produits Forestiers DMM Inc. :	14 400 \$

Proposé par Monsieur Marco Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de vendre la pépine JCB 2002 à Entreprise M.B. 2014 Inc. représentée par Monsieur Marco Boucher, pour un montant de 15 100,00 \$.

ADOPTÉ

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
 Et résolu, à l'unanimité des membres
 du Conseil, que les comptes suivants soient
 approuvés et adoptés pour paiement :

Orizon mobile	94.86	\$
Télus mobilité	69.79	\$
Hydro Québec	1 898.58	\$
Linde	341.19	\$
Téléphone de Saint-Victor	654.67	\$
Soudure Patrick Plante	9 211.80	\$
Poste Canada	203.33	\$
Hydro Québec	266.19	\$
Colette Gosselin	73.58	\$
Les Tontes J.F.	172.46	\$
M.R.D. Rodrigue	34.40	\$
Garage Bizier	768.78	\$
Sonic	10 519.46	\$
Magasin Coop	251.57	\$
Gestion JMS	25 754.40	\$
Signalisation Lévis	182.81	\$
Biolab	857.71	\$
Solution G.A.	196.38	\$
Roche	22 809.77	\$
Excavation Pamphile Rodrigue	10 544.08	\$
ME Micheline Fecteau	1 246.31	\$
Industries de Ciment	4 150.23	\$
Produits Sanitech	38.52	\$
Denis Gauvin	228.80	\$
Service Denis Fortier	1 524.75	\$
Desco	2 015.23	\$
Wajax	465.78	\$
Fédération Québécoise	10.85	\$
Aréo-Feu	105.86	\$
Boivin & Gauvin	278.29	\$
Gaz Métro	42.44	\$
Telvic	28.75	\$
Orizon Mobile	19.49	\$
Daniel Cliche Avocats	1 034.75	\$
Sylvain Bilodeau	22.77	\$
En Beauce.com	281.69	\$
Caroline Pépin	13.72	\$
Chevaliers de Colomb	114.98	\$
GDG Environnement	6 556.45	\$
Gingas Électrique	174.19	\$

DEBB	124.00	\$
Extincteurs de Beauce	123.89	\$
Hercule Fortin Inc.	29.88	\$
Ressources Naturelles	32.00	\$
Transport Adrien Roy & Fille	2 901.46	\$
Pitney Bowes	535.18	\$
Saniquip Inc.	71.80	\$
Centre du Camion (Amiante)	684.24	\$
Centre du Camion (Amiante)	143.35	\$
Armand Lapointe Équipement	172.46	\$
MMQ	400.00	\$
Groupe Ultima	331.00	\$
SEAO	10.30	\$
Les Éditions FD	77.70	\$
Beauce septique	531.99	\$
Laboratoire Certifié	361.20	\$
Lori Alexa	1 281.63	\$
M.R.C. Robert-Cliche	16 890.78	\$
Desroches	571.20	\$
M.R.C. Robert-Cliche	6 790.77	\$
LVM	4 139.10	\$

ADOPTÉ

179-2014

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JONATHAN V. BOLDUC

MARC BÉLANGER